

UNE ÉCOLE CRÉE OU RÉHABILITE UN ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE PÉDESTRE.

S'initier à la randonnée : s'équiper, lire une carte et les éléments remarquables, utiliser une boussole, connaître les balisages officiels.

Connaître les aspects législatifs, les procédures administratives auprès des élus (maire, président de communauté de commune), des propriétaires, autorisations de passage.
Solliciter le comité directeur de la FFRandonnée, les associations locales.

Connaître son environnement : la nature, la commune, le patrimoine architectural.

Baliser l'itinéraire : choix du motif et du support. Accompagnement des baliseurs de la FFRandonnée

Elaborer une rando-fiche : l'itinéraire et les thèmes d'étude choisis, éléments du paysage, du patrimoine...

Utiliser le chemin à des fins pédagogiques : aborder différentes disciplines :

L'éducation physique et sportive : adapter sa marche, s'engager en sécurité, percevoir et réagir de façon adaptée, connaître ses capacités (distance, vitesse)...

Les sciences : biologie de l'effort, la reproduction et les stades de développement des végétaux, la vie animale, les saisons, la géologie...

Le français : faire des courriers, écrire une rando-fiche, des textes, des contes...

Les mathématiques : lire une échelle, calculer des distances...

La géographie : lecture de carte et les symboles...

L'histoire : patrimoine local, monuments (comprendre leur origine, leurs spécificités)...

L'informatique : recherche de documents, écriture, montage photos...

Très bien $\frac{10}{10}$